



@<https://passeportducivisme.fr/>

La Ville de Guérande signe la charte du civisme

Le jeudi 18 juillet, Nicolas Criaud, Maire de Guérande, signe la charte du civisme en présence de Maxence de RUGY, Président de l'association du Passeport du civisme et de Karine MELLION, Secrétaire Nationale de l'Association.

Publié le 17 juillet 2024

Inviter la jeune génération à s'investir pour la ville

La signature de la charte du civisme marque la volonté forte de la Ville d'inviter la jeune génération à s'investir pour la ville, à travers des actions individuelles et/ou collectives. Un outil qui vise à porter et transmettre de façon concrète les valeurs du civisme auprès de la jeunesse. Le Passeport du Civisme sera proposé dès l'année scolaire 2024-2025 à tous les enfants de CM2 scolarisés à Guérande.

Cette initiative se concrétise à compter du jeudi 18 juillet, avec la signature de la charte du civisme, en présence de l'association agréée par le ministère de l'Éducation nationale et qui compte aujourd'hui plus de 400 communes adhérentes

Le passeport du civisme s'articule autour de 7 piliers

Le Passeport du civisme est un outil qui doit inciter chaque enfant à s'impliquer et prendre une part active dans la vie de sa commune. Il constitue un premier pas vers sa vie de citoyen. Il s'articule autour de 7 piliers :

- Devoir de mémoire ;
- Solidarité / Lien intergénérationnel ;
- Histoire / Patrimoine ;
- Protection des citoyens ;
- Préservation de l'environnement ;
- Ouverture sur le monde ;
- Participation citoyenne.

Conçu comme un guide ludique et pédagogique, ce Passeport propose aux enfants de CM2 de réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives. Les actions individuelles se dérouleront sur le temps de loisirs ou familial des enfants, et les actions collectives se pratiqueront avec leur classe.

Afin de valider leur passeport, les enfants devront par exemple participer à une commémoration, à une action de sensibilisation autour du handicap, participer à une opération de nettoyage de l'espace public ou à un chantier d'entretien d'un élément de notre patrimoine guérandais...

Un diplôme du Passeport du Civisme en récompense

Tout au long de leur parcours, les jeunes seront accompagnés d'ambassadeurs du civisme, force-vive locales, qui valideront chacune des actions. Au mois de juin, un diplôme du Passeport du Civisme sera officiellement remis aux enfants. La Ville bénéficiera des supports pédagogiques de l'association "Passeport du civisme" qui aura également un rôle de conseil sur les actions mises en oeuvre.

En savoir plus sur [Association du Passeport du civisme - Le civisme c'est l'affaire de notre village](https://www.ville-guerande.fr/information-transversale/actualites/la-ville-de-guerande-signe-la-charte-du-civisme-25495?)



HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h